Pevisone®

Crème dermique
Nitrate d'Econazole
Acétonide de Triamcinolone

Indications
Mycoses superficielles associées à une symptomatologie inflammatoire, dans les 8 premiers jours du traitement.

Contre-indications
Lésions infectieuses primitives de la peau.
Hypersensibilité à l'un des composants (ou sensibilisation de groupe).

Précaution d'emploi
Ce médicament très actif nécessite des régles d'emploi strictes pour éviter les effets indésirables possibles :
- respecter scrupuleusement la prescription de votre médecin : nombre d'applications quotidiennes, nombre de jour de traitement,
- après application en couche mince, massez pour faciliter l'absorption.
Soyez particulièrement attentif à ces recommandations en cas d'utilisation sur le visage ou chez le nourrisson, surtout au-niveau des régions recouvertes par les couches.
En cas de réaction anormale, avertissez votre médecin.

Il est conseillé de ne pas utiliser Pévisone dans les 3 premiers mois de la grossesse, en raison de la présence d'acétonide de triamcinolone.

Effets indésirables
Possibilité de peau rèche, éruptions à forme d'acné ou pustuleuse, dépigmentation, fragilité cutanée, dermatite péri-orale ou aggravation d'une acné rosacée, augmentation de la pilosité.

Mode d'emploi – Posologie
Dans tous les cas, suivre la prescription du médecin traitant. En général, une application matin et soir pendant une semaine.

Présentation et composition
Tube de 10 g dosé à 1% de nitrate d'éconazole et 0,1% d'acétonide de triamcinolone.
Liste des excipients ayant un effet notoire : butylhydroxyanisole (E320), acide benzoïque (E210),
Médicament autorisé n°34 00 9 3221954 4.
Liste I.
Non remboursé par la sécurité sociale.

Nom et adresse de l'exploitant
JANSSEN-CILAG
1, rue Camille Desmoulins
TSA 91003
92787 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9

Nom et adresse du fabricant
JANSSEN PHARMACEUTICA N.V.
Turnhoutseweg 30,
B-2340 BEERSE
BELGIQUE

Précautions particulières de conservation
Conserver à une température comprise entre 15°C et 25°C.

Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.

Date de révision de la notice : Août 2000

Janssen-Cilag cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine.
Janssen-Cilag participe de plus à cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments utilisés ou non.
Janssen-Cilag vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.